



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

### **SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 16 JUIN 2020, À 19 HEURES 30 MINUTES, PAR VIDÉOCONFÉRENCE.**

---

#### Étaient présents :

Monsieur Jean-Yves Labadie, président et conseiller de Belœil  
Monsieur Robert Pelletier, deuxième vice-président et conseiller de McMasterville  
Monsieur Daniel Tétrault, premier vice-président et conseiller de Saint-Mathias-sur-Richelieu  
Monsieur Louis Côté, conseiller d'Otterburn Park  
Madame Mélanie Dupré, conseillère de Saint-Jean-Baptiste  
Madame Parise Godbout, conseillère de Sainte-Madeleine  
Monsieur Émile Grenon Gilbert, conseiller de Mont-Saint-Hilaire  
Monsieur Denis Vézina, substitut, conseiller de Saint-Basile-le-Grand

#### Était absent :

Monsieur Richard Pelletier, conseiller de Saint-Basile-le-Grand

#### Était également présent :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.

---

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2020
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Mandat à l'union des municipalités du Québec – appel d'offres # chi-20212022 – achat de différents produits chimiques utilisés pour le traitement des eaux
7. Consommation d'eau pour le mois de mai 2020
8. Divers
9. Interventions de l'assistance
10. Clôture de la séance



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

### POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 47 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

20-06-025

### POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mélanie Dupré  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Émile Grenon Gilbert

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

20-06-026

### POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MAI 2020

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Louis Côté  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Daniel Tétrault

**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2020 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

### POINT 4. CORRESPONDANCE

20-018 25-05-20 Lettre de MAÎTRE SARAH GIGUÈRE, directrice des Services juridiques et greffière adjointe par intérim, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2020-178 acceptant les états financiers de la Régie pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 et acceptant le paiement de la facture de 796 \$ représentant un ajustement de quote-part pour 2019.

20-019 26-05-20 Lettre de MONSIEUR MARCEL COMIRÉ, directeur général, COVABAR, nous proposant de demander au gouvernement du Québec (PPASEP) de reporter la limite du dépôt du rapport d'analyse du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 1<sup>er</sup> avril 2021 à cause du retard dû à la mise en place de l'état d'urgence sanitaire (COVID-19).

20-020 28-05-20 Courriel de MADAME NADIA BRISSON, analyste en enquête, RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC (Unité Permanente Anticorruption), faisant une demande de documents pour l'appel d'offres numéro 2017-01 (réparation d'une pompe à turbine verticale, moteur 125 HP et réinstallation).

20-021 29-05-20 Lettre du Service de financement SST, MORNEAU SHEPELL, nous transmettant notre relevé de classement annuel et la tarification 2021.

20-022 29-05-20 Lettre de MADAME CHANTAL MALENFANT, attachée d'administration, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant un exemplaire signé de l'entente intermunicipale relative à la réfection d'infrastructures sur le territoire de la ville d'Otterburn Park.

20-023 01-06-20 Courriel de MADAME VANESSA LATOUR, préposée aux permis, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant les documents relatifs à notre demande de permis pour le remplacement de la toiture du réservoir Jackson et la facture s'y rattachant.

20-024 08-06-20 Courriel de l'équipe du PPASEP, Direction de l'eau potable et des eaux souterraines du MELLCC, acceptant de reporter la livraison du rapport d'analyse préparé par COVABAR au 1<sup>er</sup> février 2021.





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

### 20-06-027 POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Daniel Tétrault  
**APPUYÉ PAR** Madame Parise Godbout

**ET RÉSOLU QUE** le bordereau des déboursés numéro 20-05, du chèque numéro 20184 au chèque numéro 20200, du déboursé numéro 202000358 au déboursé numéro 202000451, pour un montant total de 381 800,02 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

### 20-06-028 POINT 6. MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – APPEL D'OFFRES # CHI-20212022 - ACHAT DE DIFFÉRENTS PRODUITS CHIMIQUES UTILISÉS POUR LE TRAITEMENT DES EAUX

**ATTENDU QUE** la Régie a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sept (7) différents produits chimiques utilisés dans le traitement des eaux usées et potables : Hypochlorite de sodium, Pass 10, PAX-XL6, PAX-XL8, Chaux calcique hydratée, Charbon activé et Silicate de sodium N;

**ATTENDU QUE** les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une Régie de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une régie intermunicipale s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au *Règlement de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

**ATTENDU QUE** la Régie désire participer à cet achat regroupé pour se procurer de l'**hypochlorite de sodium** dans les quantités nécessaires pour ses activités des années 2021 et 2022;

#### EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Émile Grenon Gilbert  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Denis Vézina

**QUE** le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récépissé au long;

**QUE** la Régie confirme son adhésion au regroupement d'achats CHI-20212022 mis en place par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au le 31 décembre 2022 et visant l'achat d'**hypochlorite de sodium** nécessaire aux activités de notre organisation municipale;

**QUE** la Régie confie à l'UMQ le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un ou des contrats d'achats regroupés couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022;

**QUE** pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Régie s'engage à fournir à l'UMQ les noms et quantités de produits chimiques dont elle aura besoin annuellement en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée;

**QUE** la Régie confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats d'une durée de deux (2) ans, selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable;

**QUE** si l'UMQ adjuge un contrat, la Régie s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

**QUE** la Régie reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ledit taux est fixé à 1,6 % pour les organisations membres de l'UMQ et à 3,5 % pour celles non membres de l'UMQ;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

**QU'UN** exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

**ADOPTÉE**

### **POINT 7. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS DE MAI 2020**

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour le mois de mai 2020 sont joints au présent point.

### **POINT 8. DIVERS**

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

### **POINT 9. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE**

Aucune intervention de l'assistance.

20-06-029

### **POINT 10. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Robert Pelletier  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Daniel Tétrault

**ET RÉSOLU QUE** la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

**ADOPTÉE**

Il est 19 heures 52 minutes.

Jacques Drouin, ing.  
secrétaire-trésorier

Jean-Yves Labadie  
président